

SEANCE DU 18 Novembre 2025

Nombre de Conseillers :

- en exercice : **9**
- présents : **8**
- votants : **9**

L'an deux mil dix vingt cinq
le dix-huit novembre à dix heures et zéro minute
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est
réuni en session ordinaire à la Maison Communale, sous la
présidence de Jean-Pierre GOURDOU, Maire

Date de la convocation : 14/11/2025

Ont assisté à la réunion les Conseillers Municipaux

Nom -Prénom	Présents	Absents	Pouvoir donné à
GOURDOU Jean-Pierre	X		
PRANGER Ludovic	X		
LEFEVRE Catherine	X		
PRIEM Jean-Pierre		X	Jacques CANNY
WARME Sylvain	X		
CANNY Jacques	X		
LEMERCIER Félicia	X		
MAZOUZ Norbert	X		
BAROTTE Marc	X		

Secrétaire de séance : Félicia LEMERCIER

Remerciements

Monsieur le Maire transmet les remerciements des Restaurants du cœur pour l'octroi d'une subvention.

1. Parc éolien de Cressonsacq -Laneuvillero

Vu l'enquête publique en cours sur le projet d'implantation d'un parc éolien situé sur les communes de Cressonsacq et Laneuvillero,

Vu la demande d'avis du Conseil Régional des Hauts-de-France aux communes du Plateau-Picard,

Le conseil municipal, après délibération, à la majorité de 5 voix et 4 abstentions :

- **EMET** un avis favorable;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de la notification de son avis à Monsieur le Préfet.

2. Rapport 2024 ADTO »

La commune de VALESCOURT est actionnaire de la SPL SAO ADTO.

Il est donc demandé au Conseil municipal d'approuver le rapport pour l'année 2024 de la SPL ADTO SAO.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le rapport de l'élu à la collectivité pour l'année 2024 de la SPL ADTO SAO;
- **DONNE** quitus au représentant de la Collectivité pour l'année 2024;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la délibération.

3. Convention de fourrière

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de renouvellement de la convention de fourrière conclue avec la SPA d'Essuilet avec les différentes options proposées.

Cette convention sera conclue pour une durée de 3 ans (2026,2027 et 2028).

Le montant de la participation est calculé sur la population INSEE.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **OPTE** pour l'option A au tarif de 1€/Habitant;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention triennale (2026-2027-2028) avec la SPA d'Essuilet.

4. Motion contre la fermeture du centre de permis de Saint-Just

Lors de la réunion de la Direction Départementale des Territoires du 17 juin dernier, la décision sans concertation préalable a été prise de fermer au 31 décembre 2025 le centre d'examen des permis de SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE.

Cette fermeture entraînera une augmentation du coût du permis pour les jeunes de nos communes afin de s'habituer à des environnements plus éloignés auxquels ils ne sont pas habitués.

De plus, la fermeture du centre de SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE est un facteur d'exclusion supplémentaire pour les habitants de nos territoires ruraux qui doivent toujours se déplacer de plus en plus loin pour accéder à tous les services de base.

La mobilité est un droit essentiel, dont le permis est un outil indispensable. Comme précédemment évoqués les services publics, l'offre de soins, les études, le travail... sont de moins en moins présents sur nos territoires ruraux.

Supprimer, sur une décision unilatérale, un centre de permis de conduire rural permettant l'accès pour nos habitants et plus particulièrement nos jeunes est un non-sens.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

- *Vu la décision unilatérale sans concertation de fermer le centre d'examen des permis de conduire de SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE*
- *Considérant que cette fermeture réduit l'accès à la mobilité et par conséquent l'égalité entre les habitants des campagnes et des zones urbaines,*
- *Considérant que le permis de conduire est indispensable en milieu rural pour accéder au travail et aux services publics de moins en moins présents dans nos territoires ruraux,*

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **S'OPPOSE** à la fermeture du centre d'examen des permis de conduire de SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE;
- **DEMANDE** aux autorités compétentes de reconstruire leur décision;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre cette motion à Monsieur le Préfet et aux élus parlementaires représentants notre territoire.

5. Opération nature en chemin

Les 10 nichoirs commandés sont arrivés. Ils seront installés prochainement

Le conseil municipal décide de ne pas installer de signalétique dans les chemins.

Dans le cahier des charges de la demande de subvention, une inauguration de l'opération doit être organisée

Le conseil décide de la date du samedi 28 février 2026 à 10H30.

La demande de versement de la subvention au Conseil Régional des Hauts-de-France sera faite pour clôturer cette opération.

6. Noël et Galette de l'école

Pour le noël 2025, le conseil municipal octroie une somme de 10€ par enfant à la coopérative scolaire de l'école de VALESCOURT pour l'achat à chaque enfant d'un livre et l'organisation d'un petit-déjeuner

Comme chaque année, le conseil municipal offrira les galettes à l'occasion de l'épiphanie le mardi 06 janvier 2026.

7. Subventions

ASL Fournival :

6 habitants de la commune sont membres de cette association.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité de 8 voix, (Madame LEMERCIER membre de l'association s'est abstenu) :

- **DECIDE** le versement de 100€ à ASL de FOURNIVAL.

Octobre Rose et Parcours du Cœur

Sommes récoltées : Parcours du cœur 268.50€, Octobre Rose : 226€.

Le conseil municipal augmente les sommes récoltées. La somme de 300€ sera reversée à la Fédération Française de Cardiologie et 300€ à la ligue contre le Cancer.

Comité des Fêtes

Pour le remboursement des sommes avancées pour les diverses manifestations communales

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à la majorité de 5 voix, (les membres de l'association se sont abstenus) :

- **DECIDE** le versement de 724.50€

8. Tarifs communaux 2026

Monsieur le Maire rappelle les tarifs votés pour l'année 2025 :

-Tarif « Week-end » du vendredi 18H00 au lundi 09H00 :	180€
-Tarif « Journée », jour férié ou le week-end, de 09H à 20H00 :	110€
-Tarif « ½ journée », 5Heures de location du Lundi au Jeudi :	85€

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **RECONDUIT** les tarifs de prêt de la maison communale aux habitants de Valescourt pour l'année 2026.

9. Maison communale-devis traitement

La maison communale connaît un problème récurrent de mouches.

Après consultation de professionnels, un traitement curatif et préventif est possible.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité:

- **VALIDE** les devis de la société SOS GUEPES pour un montant de 417.90€ HT.

10. Protection de la pierre « Frans DESMEDT »

Sur proposition de Monsieur MAZOUZ, le conseil municipal décide de l'installation de 4 poteaux en bois autour de la pierre en hommage à Frans DESMEDT pour la protéger des manœuvres accidentelles de véhicules.

11. Organisation des manifestations communales

Installation des décos de noël

Les décos fabriquées lors de l'atelier du 25 octobre seront installées le samedi 29 Novembre.

Le rendez-vous est fixé à 9H00 à l'atelier Jacques LADAM pour tous les volontaires du village désirant participer à l'installation des décos.

Le conseil municipal remercie l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à l'embellissement du village pour les fêtes de fin d'année.

Fête des lumières

Le conseil municipal règle les derniers détails pour la sécurité et l'organisation de la fête des lumières du 13 Décembre prochain.

Un mail récapitulatif sera fait à chaque conseiller.

Vœux

La cérémonie aura lieu le samedi 31 Janvier 2026 à 16H30.

Brocante 2026

La date du dimanche 10 mai 2026 est retenue.

12. Questions diverses

Kit « Sensibis'Haie »

Les 100 plants seront livrés fin janvier 2026.

Une date plantation sera déterminée dès connaissance de la date exacte de livraison.

Collecte « Bleuets »

Pour l'année 2025, la somme de 185€ a été collectée lors des cérémonies patriotiques des 08 Mai, 14 Juillet et 11 Novembre.

Protection « poteau incendie »

Une protection semblable à celle installée « Rue du Croissant » sera commandée pour être installée « Rue de Beauvais ».

Tournée du boulanger

La tournée du boulanger a débuté le 03 Novembre.

Une quinzaine d'habitants achète régulièrement.

Pour coordonner, améliorer et pérenniser ce service, une réunion sera organisée prochainement à la maison communale avec les habitants intéressés et le boulanger.

Prochaine séance est prévue le 20 Janvier 2026.

Rappels de l'agenda des manifestations communales

Le samedi 13 décembre 2025 :	Fête des Lumières
Le jeudi 18 décembre 2025 :	Distribution des colis et goûter des aînés
Le samedi 31 Janvier 2026:	Cérémonie des vœux
Le samedi 28 Février 2026 :	Inauguration de l'opération «Nature en Chemin »
Le Dimanche 10 Mai 2026 :	Brocante

Aux cérémonies des 08 mai, 14 juillet et 11 novembre, le cas échéant, le conseil municipal remettra les cadeaux pour les naissances et accueillera les nouveaux habitants du village.